



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 décembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suivi donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques, et autres mesures et initiatives**

**Déclaration présentée par Communications Coordination Committee for the United Nations, Human Rights Congress for Bangladesh Minorities, Association internationale de psychologie appliquée, Association internationale des écoles de travail social, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes juristes, Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, International Society for Traumatic Stress Studies, Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, National Council of Women of the United States et Fédération mondiale de psychothérapie, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### Santé mentale et violence à l'égard des femmes

Nous, organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et membres du Comité d'ONG sur la santé mentale, agissant sous les auspices de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, sommes résolues à promouvoir la santé mentale, le bien-être psychologique et sociétal, la prévention et le traitement des maladies mentales et de la détresse émotionnelle et l'amélioration de la fourniture et la qualité des services de santé mentale par des activités de plaidoyer et d'information à l'Organisation des Nations Unies. Historiquement les questions de santé mentale ont été minimisées ou négligées dans les débats à l'Organisation des Nations Unies, mais cette tendance se modifie comme en témoigne l'inclusion de la santé mentale dans la déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. L'importance de la promotion de la santé mentale pour toutes les populations a été reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sa Constitution qui déclare que « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. La santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix du monde et de la sécurité; elle dépend de la coopération la plus étroite des individus et des États ». Cette nouvelle direction est développée dans le Plan d'action mondial sur la santé mentale 2013-2020 de l'OMS.

Aucun thème sans doute n'est aussi important que l'élimination et la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans les interventions concernant la santé mentale dans le monde. La triste réalité est que la dépression représente le tiers du fardeau des maladies dans le monde. Du fait que la dépression est 50 % plus répandue parmi les femmes que les hommes, l'OMS a déclaré en 2008 qu'elle était la cause principale du fardeau des maladies pour les femmes dans tous les pays et à tous les niveaux de revenu. Par ailleurs les récents modèles de dépression parmi les hommes indiquent que le passage à l'acte violent et la toxicomanie sont des symptômes de dépression chez les hommes. L'interaction de ces formes de dépression spécifiques à l'un ou l'autre sexe a eu des conséquences particulièrement nocives lorsque la toxicomanie et la violence affectent les familles et les communautés. D'après les projections de l'OMS, la dépression représentera la part la plus importante du fardeau des maladies dans le monde d'ici à 2030. Il est donc urgent que l'imbrication des questions de santé mentale et de la violence à l'égard des femmes et des filles soit efficacement traitée dans les politiques et programmes de santé mondiaux.

La violence conjugale et les agressions sexuelles de quartier sont les causes les plus courantes de traumatismes et de souffrance quotidienne pour le plus grand nombre de personnes. Nous appelons l'attention sur le fait que l'importance accordée aux horreurs qui accompagnent les catastrophes naturelles et les guerres ne doit pas occulter les causes comportementales les plus courantes de la souffrance mentale, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles. Dans leur livre publié en 2009, intitulé « La moitié du ciel », Nicholas Kristof et Sheryl WuDunn

montrent de façon convaincante que la violence fondée sur le sexe est omniprésente dans la plupart des pays développement et provoquent bien plus de décès qu'une guerre. Un grand nombre de femmes âgées de 15 à 44 ans risquent plus d'être mutilées ou de mourir des violences exercées par les hommes que de maladie, d'accident et de guerre considérés ensemble. La conséquence la plus dévastatrice du viol est le suicide des victimes qui souvent croient à tort qu'elles ont apporté la honte à leur famille.

Sont également fréquemment oubliées les conséquences intergénérationnelles de la violence à l'égard des femmes et des filles. De nombreuses études ont montré que la sécurité et la santé mentale des mères ont des conséquences directes sur le développement harmonieux du nourrisson. Du fait qu'une mère traumatisée et victime se trouve dans un état de stress biologique chronique, elle ne peut contribuer à l'autorégulation subtile, cruciale et non verbale de ses enfants, condition biologique nécessaire à leur résistance plus tard dans la vie. Assurer la santé mentale et la sécurité physique des mères de jeunes enfants est sans doute l'intervention la plus efficace qui permet de faire face à la vague de maladies mentales à l'heure actuelle et dans l'avenir.

### **Recommandations**

- Il y a eu de nombreuses déclarations et conventions sur la condition de la femme et de recommandations visant à éliminer et régler les principaux problèmes. Ce qui est important c'est la nécessité de l'élaboration de références et de calendriers convenus par toutes les nations pour évaluer l'amélioration et la réalisation des objectifs souhaités, tels que ceux qui sont énumérés ci-après. En l'absence de responsabilisation et de mise en œuvre, les problèmes continueront simplement d'être cités sans qu'aucune solution efficace ne soit apportée.
- Les filles et les femmes doivent apprendre à rejeter toutes les formes de violence qui sont culturellement sanctionnées, comme les crimes d'honneur, l'immolation par le feu des jeunes mariées, les attaques à l'acide, le viol comme punition ou droit de cuissage, les mutilations génitales, la traite des êtres humains, les violences conjugales comme forme de discipline et la dévalorisation en général de la femme, surtout avant la naissance et pendant la vieillesse.
- Les débouchés et le développement économique pour les femmes et les filles doivent être une priorité dans l'élimination de la pauvreté qui est un des principaux facteurs contribuant à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Les hommes doivent être informés des solutions de rechange à la violence et ils doivent être encouragés à respecter les contributions uniques et des femmes à l'économie ainsi que leur dignité culturelle. La dépression sous-jacente des hommes doit être traitée.
- Il faut continuer à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des instruments internationaux visant à protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de violence. Les poursuites judiciaires contre les auteurs de crimes violents commis contre les femmes et les filles doivent être renforcées et appuyées et faire l'objet de rapports détaillés et précis. La sécurité des femmes qui portent plainte doit être assurée.

- Le recours aux technologies et médias traditionnels et sociaux doit être promu pour diffuser des informations sur les activités couronnées de succès, comme celles que mène l'organisation Equalilty Now, qui a son siège à New York et qui a convaincu le Gouvernement éthiopien de modifier sa législation pour qu'un homme puisse être accusé de viol même si sa victime accepte de l'épouser. Les technologies et les médias sont également des outils puissants qui permettent d'informer les femmes et les filles et de favoriser la participation communautaire future et le leadership des gouvernements.
  - Comme première mesure dans la responsabilisation, tous les pays doivent accorder une priorité élevée aux études et à l'établissement de rapports sur la législation nationale concernant toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les poursuites engagées au pénal et les sanctions économiques frappant toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.
-